

3003 Berne, le 15 juin 1978

AS 8274 Pch/bor

Madame et Monsieur
Alessandro GENTILE-Laplace
Ch. des Pontets 3

1212 GRAND-LANCY

Concerne : Prise d'emploi

Madame,
Monsieur,

Chargés par le Département politique fédéral de favoriser la réinstallation de votre famille en territoire suisse, nous avons fait appel, pour les mesures d'accueil, à la collaboration des autorités genevoises, canton dans lequel vous étiez déterminés à vous établir; votre origine et des attaches de famille justifient cette décision.

En effet, c'est réellement sous la pression de circonstances politiques graves et d'extrême urgence que vous avez été contraints de quitter sans délai votre ancien lieu de résidence et le commerce prospère que vous y exploitiez. De nos contacts avec diverses instances à l'occasion de ces événements, il ressort que vous étiez connus par de nombreux compatriotes et fréquentiez régulièrement les milieux suisses à l'étranger. Vos attaches avec notre pays ont toujours été très étroites; en particulier, vos deux aînés effectuaient leur formation scolaire à Corsier s/Vevey. Par ailleurs, nous avons noté vos intentions quant à la naturalisation du chef de famille et des enfants.

Dans ces conditions, nous souhaitons vivement faciliter le rétablissement de votre situation socio-économique et notamment renseigner, dans le sens d'une recommandation, les employeurs intéressés par vos candidatures. Nous sommes volontiers à disposition des responsables de l'engagement, téléphoniquement au no 031/61 42 40.

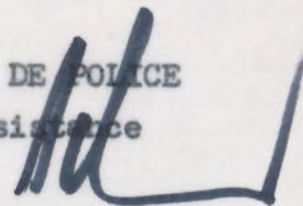
./.

- 2 -

A ce même sujet, un collaborateur du Département politique fédéral (tél. 031/61 31 38) est prêt à communiquer avec les employeurs.

Formant nos vœux pour votre avenir dans notre pays, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

DIVISION FEDERALE DE POLICE
Section de l'assistance

A large, stylized handwritten signature in dark ink, appearing to be 'H. W.', is written over the typed text of the 'Section de l'assistance'.

p. B. 57. 30. Zaire

Eidgenössische Polizeiabteilung
Division fédérale de police

Monsieur Jassen, ad
JH
ci-joint, une copie de la
lettre du 15.6.1978 (recommandation)
J'admets que ce texte ne nous
engage pas trop fort en étant
efficace auprès des employeurs.
Avec mes meilleures salutations.

Genève, le 6.6.78.

M. et Mme Alexandre GENTILE-
LAPLACE,% edelcho. LAPLACE
3 Chemin des Pontets.1212- Jol-
GENEVE

(Réfugiée de Kolwezi (Zaire))

Langue	H/ JH			c/a
Année	8.6.8			9.6
Mois	M. JH			JH
Exp. D	8. Juni 1978			
R.I. p. B. 51.30. Zaire.	Berne			

Monsieur ~~Jossen.~~

Berne

Tel. Beaumont
u. Verdant.
JH

Kopie ging an Verwaltungsdirekt.

Cher Monsieur ~~Jossen,~~

Revenant du Zaire en réfugiée avec mon mari et ma petite fille, je voudrais de tout coeur vous remercier pour ce que vous avez fait pour nous. Ces parents, ma soeur n'ont cessé de me parler de vous et je me me lesterai jamais de vous être reconnaissante.

Après avoir perdu 20 années, 21 années plus précisément d'une existence de labeur au milieu de multiples difficultés d'autant d'une vie épicarpe, me voilà avec ma famille (où je retrouve mes deux garçons en itade ici depuis 2 ans) donc nous sommes 5, mois entourés, aidés par les miens, par tous, vous particulièrement. Je me reprends, nous nous reprenons, y compris notre chère université et encore sous le contre-coup. Et nous essayons de nous réadapter à cette nouvelle vie mais je me demande encore comment pouvons-nous être encore en vie après ce que nous avons passé et vu.... Il y aurait beaucoup à écrire, mais je ne

11
 ceux jours nous ennuyer avec cette existence dénuée
 notre existence perdue.

Je voudrais, et si vous me le permettez
 de vous demander ce que je dois faire pour commen-
 cer les démarches pour que mon mari et mes
 3 enfants (postes italiens) puissent obtenir la nationalité
 Suisse. C'étoit déjà notre projet pour un retour
 normal et un établissement ici à Genève, donc ceci est
 toujours le même, mais bien sûr dans une autre situa-
 tion. J'ai, lors de mon séjour en Belgique à Bruxelles
 en refuge de la guerre, parlé à plusieurs reprises avec
 Son Excellence l'Ambassadeur A. Flurni, Ambassadeur
 de Suisse à Bruxelles, et de ces contacts j'ai leur
 appui à tous points de vue, entre autres celui de la
 naturalisation Suisse pour ma famille, ayant de mon
 côté et lors de mon mariage, gardé ma nationalité genevoise.
 Je ne permets de signaler, la reconnaissance et les remercie-
 ments envers Son Excellence l'Ambassadeur A. Flurni et
 son épouse, et je ne trouverai jamais de mot pour
 les dire, pour parvenir à la hauteur de leur gentillesse.
 Etous restons d'ailleurs en correspondance et si cela peut
 activer ces formalités, veuillez me le faire savoir, leur
 appui sera certainement indispensable.

14
 Tous nous installons donc ici à Genève,
 et veuillez avoir l'obligeance de me dire si je
 peux encore avoir le faveur de votre aide, malgré
 tout ce que vous avez fait pour nous et notre
 famille.

Je vous remercie du fond du coeur
 encore, et dans l'attente de vous lire, je
 vous prie d'agréer, Cher Monsieur Fossen,
 l'expression de ma considération distinguée.

Christiane Leuthe-Laplace,
 et sa famille,
 M^{lle} Leuthe.